



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2023-44

Séance du 23 juin 2023

Président : Pasquale MAMMONE

Vice-Présidente : Cécile CARRA

LCeR UFR STAPS : maquettes de L2 et L3 de l'UFR des STAPS

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le Président soumet au vote les maquettes de deuxième et troisième année de la Licence Compétence en Réseaux mention STAPS, qui sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Arras, le 23 juin 2023

Le Président,

Pasquale MAMMONE